

CONDITION GENERALE DE VENTE

Les présentes sont conclues entre :

La Société BIYN MEDIA SAS domiciliée au Quartier Syndic 97224 Ducos MARTINIQUE, inscrite au RCS de Fort-de-France au numéro 752 164 657, représentée par Mme. Julie LIEGEARD en qualité de Présidente Directrice Générale, ci-dessous nommée « BIYN MEDIA SAS ».

Et toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, de droit privé ou de droit public souhaitant s'engager dans une ou plusieurs des prestations fournies par la société BIYN MEDIA SAS, ci-après nommée le « Client ».

Ensemble dénommées les « Parties »

Les présentes Conditions générales de vente s'appliquent aux prestations délivrées par les sites :

www.biynmedia.com
www.biynhosting.com

ARTICLE 1 : OBJET

1.1 - Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation de la prestation, du support, de l'abonnement ou du service, ensemble ci-après nommé « la prestation », de BIYN MEDIA SAS à ses besoins et avoir reçu de BIYN MEDIA SAS toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. Le présent contrat a pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles BIYN MEDIA SAS s'engage avec le Client. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente complètent le cas échéant par des conditions particulières et/ou annexes proposées par BIYN MEDIA SAS sont applicables, à l'exclusion de toutes autres conditions et notamment celles du Client, à toute commande par le Client de Prestations de la société BIYN MEDIA SAS.

1.2 - Les prestations offertes par BIYN MEDIA SAS à titre gratuit sont également régies par les présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 2 : L'OFFRE

2.1 - L'offre de BIYN MEDIA SAS est constituée de prestations sous forme de services, conseils ou abonnements dans les domaines :

- D'internet et de tout ce qui a trait à internet ;
- Du web marketing et du conseil web marketing ;
- De la création de site internet marchand ou non ;
- Du développement informatique, du conseil en développement informatique ;
- De l'hébergement ;
- Du référencement, de l'audit de référencement et du conseil en référencement ;
- De la gestion de nom de domaine ;
- De la maintenance de serveur ;
- De la gestion de campagnes de mail, de la gestion de listes de diffusion de campagnes de mail ;
- De la réalisation de Film Commercial
- De la Formation à Domicile / en Entreprise.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DE BIYN MEDIA SAS

3.1 - BIYN MEDIA SAS s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaires à la fourniture d'une Prestation de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. BIYN MEDIA SAS ne répond que d'une obligation de moyen.

3.2 - BIYN MEDIA SAS s'engage en outre à :

- Tout mettre en oeuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des prestations proposées. Le Client reconnaît par les présentes que les fluctuations de la bande passante et les aléas des fournisseurs d'accès internet sont des éléments pouvant entraîner une discontinuité dans l'accès à la prestation proposé par BIYN MEDIA SAS indépendamment de la volonté de BIYN MEDIA SAS. En cas d'absence nécessaire, BIYN MEDIA SAS se réserve la possibilité d'interrompre l'accès au service du Client pour procéder à une intervention technique afin d'améliorer son fonctionnement. BIYN MEDIA SAS informera alors le Client auparavant, dans la mesure du possible et dans un délai raisonnable, en informant de la nature et de la durée de l'intervention, afin que le Client prenne ses dispositions.

- Intervenir rapidement en cas d'incident relevant de sa responsabilité.

- Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité

de ses outils propres.

- Mettre tous ses moyens en oeuvre pour délivrer dans des conditions optimales la prestation au Client, sauf dans l'hypothèse d'une intervention expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITE DE BIYN MEDIA SAS

4.1 - La responsabilité de BIYN MEDIA SAS ne sera pas engagée :

4.1.1 - Si l'exécution du contrat, ou de toute obligation incombant à BIYN MEDIA SAS au titre des présentes, est empêchée, limitée ou dérangée du fait d'incendie, explosion, défaillance des réseaux de transmission, effondrement des installations, épidémie, tremblement de terre, inondation, panne d'électricité, guerre, embargo, loi, injonction, demande ou exigence de tout gouvernement, grève, boycott retrait d'autorisation de l'opérateur de télécommunication, en raison d'un prestataire de BIYN MEDIA SAS (hébergeur, fournisseur d'accès, etc.), ou autre circonstance hors du contrôle raisonnable de BIYN MEDIA SAS (« Cas de Force Majeure »). Alors BIYN MEDIA SAS, sous réserve d'une prompte notification au Client, devra être dispensé de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, limitation ou dérangement, et le Client sera de la même manière dispensé de l'exécution de ses obligations dans la mesure où les obligations de cette partie sont relatives à l'exécution ainsi empêchée, limitée ou dérangée, sous réserve que la partie ainsi affectée fasse ses meilleurs efforts pour éviter ou pallier de telles causes d'inexécution et que les deux parties procèdent avec promptitude dès lors que de telles causes auront cessé ou été supprimées. La partie affectée par un Cas de Force Majeure devra tenir l'autre partie régulièrement informée des pronostics de suppression ou de rétablissement de ce Cas de Force Majeure.

4.1.2 - Si les effets d'un Cas de Force Majeure devaient avoir une durée supérieure à 30 jours, à compter de la notification du cas de force majeure à l'autre partie, le contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans droit à indemnité de part et d'autre.

4.1.3 - Soit encore du fait du Client, notamment dans les cas ci-après :

- Détérioration de l'application.
- Mauvaise utilisation du service par le Client ou par sa Clientèle, faute, négligence, omission ou défaillance de sa part.
- Non-respect des conseils donnés.
- Divulgaration du mot de passe remis confidentiellement au Client.
- Utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au Client.
- Faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel BIYN MEDIA SAS n'a aucun pouvoir de contrôle ou de surveillance.
- Demande d'interruption temporaire ou définitive du Service ou de la Prestation émanant d'une autorité administrative ou judiciaire compétente, ou notification d'un tiers au sens de l'article 6 de la LCEN.
- Destruction partielle ou totale des informations, des données ou de la prestation transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au Client.

4.2 - BIYN MEDIA SAS ne pourra être tenu responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles, transmises ou mises en ligne par le Client et ce à quelque titre que ce soit.

4.3 - BIYN MEDIA SAS ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès.

4.4 - Les réparations dues par BIYN MEDIA SAS en cas de défaillance de la prestation qui résulterait d'une faute établie à son encontre correspondront au préjudice direct, personnel et certain lié à la défaillance en cause, à l'exclusion expresse de tout dommage indirect tel que, notamment, préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de Clients (par exemple, divulgation inopportune d'informations confidentielles les concernant par suite de défectuosité ou de piratage du système, action d'un tiers contre le Client, etc.).

4.5 - En tout état de cause, le montant des dommages et intérêts qui pourraient être mis à la charge de BIYN MEDIA SAS, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le Client à BIYN MEDIA SAS pour la prestation

considérée ou facturée au

Client par BIYN MEDIA SAS ou au montant des sommes correspondant au prix de la Prestation pour laquelle la responsabilité de BIYN MEDIA SAS a été retenue. Sera pris en considération le montant le plus faible de ces sommes.

4.6 - BIYN MEDIA SAS n'effectue aucune sauvegarde spécifique des données locales du Client. Il appartient en conséquence au Client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses données en cas de perte, ou de détérioration des données confiées, quelle qu'en soit la cause, y compris celle non expressément visée par les présentes.

4.7 - En cas de perte des données directement ou indirectement du fait du client, le désarchivage des données concernées par BIYN MEDIA SAS est soumis à facturation.

4.7 - Le Client reconnaît qu'aucune stipulation des présentes ne le dégage de l'obligation de payer tous les montants dus à BIYN MEDIA SAS au titre des prestations réalisées.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

5.1 - Le Client s'engage à disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes.

5.2 - BIYN MEDIA SAS recommande au Client de lire attentivement les règles suivantes. Elles ont pour objet de rappeler au Client les principales règles applicables. Malgré l'attention portée à la rédaction de ces règles, BIYN MEDIA SAS ne peut assumer une quelconque responsabilité du fait des informations qui n'y sont pas contenues. BIYN MEDIA SAS conseille donc fortement au Client de s'adresser à un conseil pour traiter de son problème particulier. Le Client est responsable des propos et des contenus figurant sur ses supports et qu'il diffuse via l'intermédiaire de BIYN MEDIA SAS.

5.3 - Il est précisé, que le Client fait son affaire personnelle de toutes les autorisations légales, réglementaires ou administratives nécessaires à la mise en place et à l'exploitation de la prestation.

5.4 - Il est également précisé que le Client s'engage à respecter dans le cadre de l'exploitation de la prestation, les règles légales et déontologiques pouvant régir l'exercice de sa profession, et plus généralement l'utilisation qu'il envisage des prestations. En tout état de cause, le Client est responsable du respect des bonnes moeurs et de l'ordre public, du respect des Lois et Règlements, notamment en matière de protection des mineurs et du respect de la personne humaine. Il s'engage dans les mêmes conditions au respect des règles relatives à la protection des données nominatives et plus généralement de celles relatives aux droits des tiers, en particulier concernant les droits de propriété intellectuelle, ainsi que les droits relatifs à l'information et au contenu des sites web. BIYN MEDIA SAS se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre tout ou partie des Prestations en cas de manquements à ces obligations par le Client.

5.5 - Le Client est le responsable entier et exclusif des mots de passe nécessaires à l'utilisation de son Service. BIYN MEDIA SAS se dégage toute responsabilité pour toute utilisation illicite ou frauduleuse des mots de passe mis à la disposition du Client à compter de la date d'émission de la ou des factures. La fourniture des mots de passe est considérée comme confidentielle. Toute suspicion d'une divulgation, intentionnelle ou non, des mots de passe fournis, engage la responsabilité unique du Client à l'exclusion de celle de BIYN MEDIA SAS. Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du service consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le Client aura fourni son (ou ses) mot(s) de passe. De même, le Client supporte seul les conséquences de la perte du ou des mots de passe précités.

5.6 - Toute réédition ou désarchivage lié au(x) mot(s) de passe pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire sans que cela puisse être opposable à BIYN MEDIA SAS.

5.7 - Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier celles relatives à l'information, aux fichiers, aux libertés et à la propriété intellectuelle, ainsi que les droits des tiers, et s'engage notamment à faire toute déclaration des traitements auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

5.8 - Le Client s'engage à ne pas héberger de donnée de charme ou à caractère pornographique, racistes ou illicites et celles ayant des liens hypertextes vers ce type de sites Ceux-ci sont absolument interdits sur les services d'hébergement de BIYN MEDIA SAS. De même,

il s'interdit à tout hébergement de site sur des pages ayant trait à tout prosélytisme relatif à des mouvements sectaires tels que dénoncés sur le rapport parlementaire « Les sectes en France », ou considérés comme représentant un risque sectaire pour les services de l'Etat, ou reconnus comme tels par une décision de Justice ayant autorité de la chose jugée. Il s'engage également à ne pas faire de redirection vers ce type de sites.

5.9 - Le Client s'engage par ailleurs à prendre toutes les assurances nécessaires auprès d'un organisme notoirement solvable afin de couvrir tous les dommages qui lui seraient imputables dans le cadre du présent contrat ou de son exécution.

5.8 - Le Client déclare accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses services, BIYN MEDIA SAS ne pouvant être recherché ni inquérité à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux services du Client. Le non-respect par le Client des points visés ci-dessus et des points visés aux conditions particulières, et notamment toute activité susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale entraînera le droit pour BIYN MEDIA SAS de décâbler et/ou d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les Services et/ou Supports et/ou Prestations du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages et intérêts auxquels BIYN MEDIA SAS pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le Client ne pourra prétendre au remboursement par BIYN MEDIA SAS des sommes déjà versées. Le Client s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait. En outre, le Client s'engage à intervenir sur demande de BIYN MEDIA SAS à toute instance engagée contre cette dernière ainsi qu'à garantir à BIYN MEDIA SAS de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre elle à cette occasion. En conséquence, le Client s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre BIYN MEDIA SAS et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du présent contrat.

5.9 - Le Client, seul responsable du contenu du Service, s'engage à assurer à ses frais la défense de BIYN MEDIA SAS dans le cas où cette dernière ferait l'objet d'une action en revendication, relative aux données, informations, messages etc., qu'elle diffuse, et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi, à condition d'avoir toute liberté pour transiger et conduire la procédure. Le Client s'engage à mettre en place les moyens de sauvegarde nécessaires à la pérennité de son activité.

5.10 - Le Client s'engage à informer BIYN MEDIA SAS dans les 48 heures de toute modification concernant sa situation, et dans les 24 heures de toute perte éventuelle des mots de passe. Le Client, pour tout contact avec BIYN MEDIA SAS, s'engage à formuler clairement sa demande, selon les règles d'usage.

ARTICLE 6 : EXECUTION, DELAI, TARIF, PAIEMENT, RENOUVELLEMENT

6.1 - Les prestations commandées sont mentionnées dans le bon de commande ; elles entraînent toutes taxes comprises sauf indication contraire et sont payables en euros.

6.2 - BIYN MEDIA SAS applique des honoraires journaliers, horaires ou forfaitaire. Tout jour ou heure entamé est dû. Les tarifs de BIYN MEDIA SAS sont les suivants, sauf mention spécifique :
- Tarifs horaires : 50€HT - Tarifs journaliers : 350€HT
- Tarifs forfaitaires selon nos offres.

6.3 - Si, du fait de la responsabilité directe ou indirecte du client, d'un manquement de celui-ci à ses obligations, d'une erreur de sa part ou de toute autre action lui incombant, le temps accordé prévu sur le bon de commande venait à être revu à la hausse, ce supplément pourra être refacturé au client sans bon de commande préalable. BIYN MEDIA SAS, dans la mesure du possible préviendra le client avant l'entame du temps supplémentaire.

6.3 - Dans le cadre de sous-traitance pour le compte du client, il est convenu que BIYN MEDIA SAS, par défaut, n'entreprendra aucun contact direct avec les clients du Client de BIYN MEDIA SAS. Si pour par manque de compétence, de temps ou de technicité de la part du client de BIYN MEDIA SAS, BIYN MEDIA SAS était amené à opérer de la sorte, toute intervention sera facturée par BIYN MEDIA SAS au client de BIYN MEDIA SAS et non pas au client de celui-ci. BIYN MEDIA SAS, n'a un engagement qu'envers ses propres clients.

6.4 - Les prestations commandées à BIYN MEDIA SAS sont soumises à une organisation stricte et parfaitement planifiée préalablement entre BIYN MEDIA